

Fiche internat 2019/2020

Nom : Prénom :

Date de naissance : Classe :

	Nom/Prénom resp 1 :	Nom/Prénom resp 2 :	
Tel domicile :	Portable resp 1 :	Portable resp 2 :	Portable de l'élève :

❖ **Sorties cinéma au cinéma Chanteclerc le mardi soir** : Les élèves ont la possibilité de se rendre au cinéma Chanteclerc d'Ugine distant du lycée de 300 mètres le mardi soir. Les élèves s'y rendent **seuls à pieds** et doivent être de retour au plus tard à 22h30 (immédiatement après la séance avec le talon du ticket à remettre au surveillant).

Les élèves doivent impérativement s'inscrire auprès du CPE de service avant 18h30 le jour même. Grâce à la carte « Pass'Région », ils bénéficient de 5 places à 1 euro pour l'année.

Nota bene : le trajet s'effectue sous la responsabilité des parents qui autorisent leur enfant par la présente et pour l'année scolaire.

J'autorise mon enfant à se rendre au cinéma à sa demande le mardi soir, j'accepte les conditions indiquées ci-dessus.	Je <u>n'autorise pas</u> les sorties cinéma pour mon enfant.
---	--

L'élève reconnaît avoir pris connaissance du règlement de l'internat et s'engage à le respecter.

Attention : aucune sortie de l'internat ne peut avoir lieu sans solliciter expressément et par écrit l'autorisation du CPE responsable (les horaires et dates doivent être spécifiés de façon précise). Des formulaires sont proposés en début d'année aux familles.

Pour faciliter la communication, il est possible de solliciter une autorisation d'absence en envoyant un mail sur la boîte de la vie scolaire avant 17h30. Un mail de confirmation de réception sera retourné.

Le cas échéant, l'horaire limite de retour est 21h30

Signature de l'élève Le :	Signature des parents Le
------------------------------------	-----------------------------------